



## Règlement

1. Archery@home Summer Challenge se déroule pendant 20 semaines, du 19 avril 2021 (semaine 16) au 12 septembre 2021 (semaine 35). L'objectif du Summer Challenge est d'envoyer chaque semaine une série comptée sur la ou les distance(s) choisie(s).
2. Le Challenge se dispute sur 4 catégories en courte distance et 2 catégories en longues distances. Chaque archer peut s'inscrire au maximum dans une catégorie CD et une catégorie LD :
  - a. Compound 25m / 60cm mixte [C25]
  - b. Barebow 25m / 60cm mixte [B25]
  - c. Recurve 25m / 60cm mixte [R25]
  - d. Compound, Barebow ou Recurve sur blason réduit (équival. 25m/60cm) [RR]
  - e. Compound 50m / 80cm mixte [C50]
  - f. Barebow 50m / 122xm mixte [B50]
  - g. Recurve 70m (60m pour master/vétérans) \ 122cm [R70]
3. Une série comporte 12 volées de 3 flèches pour le 25m ou 6 volées de 6 flèches pour les distances 50m, 60m et 70m.
4. Pour être classé dans le classement final, un archer inscrit doit envoyer au minimum 12 séries sur les 20 semaines pour les courtes distances (25m et blason réduit), ou 10 séries sur 20 semaines pour les longues distances (50/60/70m). Le classement est établi sur le total des 12 séries envoyées (ou des 12 meilleurs séries si plus que 12 envoyées).
5. Les inscriptions sont possibles jusqu'au 6 juin 2021 (pour permettre d'arriver au nombre requis de séries comptées).
6. Un archer peut envoyer une série par semaine, pas plus. Il est évidemment possible de tirer plusieurs séries et de n'envoyer que la meilleure de celles qu'on a tirées sur la semaine écoulée.
7. Pour être éligible pour une semaine donnée, la série doit être tirée pendant la semaine en question et le résultat doit être envoyé au plus tard le lundi suivant à midi par e-mail à l'adresse [scores@archeryathome.be](mailto:scores@archeryathome.be).

Par exemple, pour la semaine 16 (première semaine de compétition), la série doit être tirée entre le lundi 19 avril et le dimanche 25 avril, et le résultat doit être envoyé avant le lundi 26 avril à midi.

8. Pour les blasons réduits, la distance minimum est de 10 m. Les blasons réduits peuvent être calculés et imprimés sur les sites suivants :  
<https://archr.net/target-face-generator/>  
<https://rcore.co/the-stay-at-home-target-face-generator>  
<https://www.szetech.co.uk/targetmaker/>
9. Le tir se déroule obligatoirement en extérieur.
10. Pour toutes les catégories, on peut tirer sur blason entier, ou tri-spot, ou vegas.
11. Lors de l'inscription, les participants renseignent leurs coordonnées et envoient des photos détaillées de leur setup (matériel, pas de tir, cible et blason) avec suffisamment d'informations pour que permette de juger de la validité de l'inscription (notamment distances).
12. L'envoi des scores consistera en une feuille de marque (format libre) et une preuve de marque. La preuve de marque peut prendre deux formes différentes :
  - a. **DE PRÉFÉRENCE** : La feuille de marque (modèle fourni) sera signée par un tiers, si possible un membre du comité du club de l'archer, sinon un archer expérimenté. Le tiers indique son nom et sa fonction, et certifie avoir vérifié les scores ;
  - b. Si ce n'est pas possible, l'archer fournit un ensemble de photos de son blason avec toutes les volées, y compris volées d'essai et gros plans sur les flèches litigieuses — attention ! l'horodatage des photos et le nombre d'impacts seront contrôlés.

NB : L'envoi de photos se fera obligatoirement en utilisant un service de transfert (Dropfiles, Wetransfer ou autre). Les photos comporteront une marque physique indiquant la volée qui est photographiée (par exemple feuille de papier ou carnet indiquant les numéros de volées). Les flèches sur le cordon seront photographiées en gros plan, selon un angle qui permet de voir si la flèche mord le cordon ou non).
13. Les séries envoyées ne peuvent pas avoir été tirées en compétition (officielle LFBTA ou Archery@home ou 60.X Isolation).
14. Le classement général sera établi en continu et disponible via un lien accessible sur la page Facebook (<https://www.facebook.com/archeryathome>) ainsi que sur le site web ([www.archeryathome.be](http://www.archeryathome.be)).
15. Si un participant n'envoie pas de série dans les temps, son score pour cette semaine-là sera nul. Les séries incomplètes seront également comptabilisées telles quelles ; il n'est pas possible d'envoyer une série en deux fois : un envoi = une série ;
16. Les scores seront vérifiés et les litiges seront tranchés par les organisateurs (Xavier Spirlet, Carmelo Gentile, Geoffrey Paganelli) dont les décisions sont sans appel.

17. Le classement final sera établi le mercredi 15 septembre 2021.
18. Le Challenge est une compétition amicale, dépourvue d'enjeu. Les participants s'engagent donc à respecter le présent règlement, à s'abstenir de tricher et surtout à respecter le fair-play inhérent à la pratique de notre sport.
19. Les compétiteurs inscrits acceptent que leurs coordonnées (numéro de ligue, e-mail et téléphone) soient enregistrées par les organisateurs dans des systèmes privés de gestion de l'information et utilisés uniquement à des fins de communication à propos du concours. Responsable des données : Xavier Spirlet (xavier.spirlet@gmail.com – 0495.77.65.73).
20. Le présent règlement pourra exceptionnellement être modifié en cours de compétition, les mises à jours seront alors automatiquement envoyées aux compétiteurs inscrits.